

Le rôle des dictionnaires pour dire au mieux le monde et sa modernité est crucial. Le choix des mots qui intègrent une nomenclature pour recevoir une forme de « consécration » est décisif. On trouve ainsi l'opportunité dans le *PR 2025* de *FLASHER* sur quelqu'un avec qui on a un *CRUSH*. Termes techniques ou simples néologismes lexicaux, tous ces termes et tous ces mots toquent à la porte de nos dicos et font ainsi sauter les verrous d'un immobilisme lexical qui serait mortifère. Pour certains, la langue est un trésor : du *Thresor de la langue francoyse, tant ancienne que moderne* de Jean Nicot (1606) au *Trésor de la langue française* (CNRS, 1971-1994) en passant par *Lou Tresor dóu Felibrige* de Frédéric Mistral pour l'occitan, l'image du *thesaurus* (c'est l'étymologie latine de « trésor ») est très forte. Mais ce trésor perd de sa valeur s'il est caché, enfoui, enterré sans jamais « s'enrichir » des mots nouveaux : on retrouve la conception du dictionnaire comme « observatoire » et non comme « conservatoire » chère à Alain Rey. Ce dernier, dans son *Dictionnaire historique de la langue française*, faisait part des préoccupations des lexicographes dans ce domaine : « Un autre chantier a concerné les vocabulaires technoscientifiques, afin de montrer plus clairement, là aussi, l'évolution des savoirs à partir de mots ou de racines clés. Des éléments, comme *bio-* ou *psycho-*, regroupent des termes dont l'apparition progressive balise et manifeste la formation de sciences et de techniques entières. » Qui oserait imaginer que les dictionnaires ne définissent pas des mots courants comme *smartphone*, *tablette*, *cigarette électronique*, *webmestre* ou encore *cyberharcèlement* ?

### **Le train de sénateur des Immortels**

C'est pourtant le cas du *Dictionnaire de l'Académie*. Son mode de rédaction, étalé sur plusieurs décennies, l'empêche de prendre sérieusement en compte les évolutions sociales et technologiques.

On rappelle que la dernière édition, initiée en 1986 et véritablement commencée avec la parution au Journal officiel en novembre 1992 d'un premier tome (« *A à Enzyme* »), est à peine en train de s'achever.

Il s'en est pourtant passé des choses en... trente ans ! Ne serait-ce que la popularisation d'Internet puis du téléphone portable. Pourtant, dans l'édition en ligne du *DAF* consultée lors de l'écriture de ce livre<sup>3</sup>, point de *smartphone* (mais l'adjectif SMART, « Élégant, chic »), point de *tablette électronique* (mais à l'entrée TABLETTE on a bien la locution « *Mettez cela sur vos tablettes* » : on y est presque) ; point de *webmestre*, encore moins de *webmaster* (mais il y a quand même INTERNET et même « l'internet » avec l'exemple « *Un ordinateur connecté à l'internet* ») ; point de *cigarette électronique* et point de *cyberharcèlement* (seuls deux mots construits sur le préfixe *cyber-* y figurent : CYBERNÉTICIEN, -IENNE et CYBERNÉTIQUE). Et, sans vouloir vous *spoiler*, ce dernier verbe n'y figure pas (pas plus que l'équivalent en « bon » français *divulguer*<sup>4</sup>, cf. *infra*), on n'y trouve que le bon vieux *spoiler* (« spoï-leur ») qui équipe les voitures.

Mais s'il ne s'agissait que de technologie... Savez-vous quelle est la définition de l'EURO, au moment de la rédaction de ces lignes ?

---

3. Quand on cherche un mot dans la barre de recherche, un message en rouge apparaît parfois pour signaler que la rédaction de la 9<sup>e</sup> édition n'étant pas finie, c'est l'entrée de la 8<sup>e</sup> qui est proposée. Cette précaution interroge tout de même sur les modes d'intégration des articles rédigés et pas encore déversés sur le portail électronique...

4. Ceci est d'autant plus paradoxal que c'est l'Académie française qui valide le résultat des commissions de néologie et de terminologie, et qui a donc validé *divulguer*... qu'elle n'intègre pas dans son propre dictionnaire.

EURO. Nom masculin. Nom choisi par le Conseil européen de Madrid en 1995 pour désigner la monnaie unique qui, en application du traité de Maastricht (1991), est destinée à remplacer les monnaies nationales des pays de l'Union européenne.

Non, vous ne rêvez pas : cette définition date d'*avant* l'arrivée de l'euro et se projette donc dans un futur qui est notre assez lointain passé. Lire le *DAF*, c'est un peu comme emprunter la DeLorean popularisée par le réalisateur (pas petit) Robert Zemeckis et sa trilogie *Retour vers le futur*. Remarquez, pour des Immortels, la notion de temps est toute relative... Pour une confirmation, il suffit de consulter l'entrée FRANC dans la dernière édition du *DAF* :

III. FRANC. (*c ne se fait pas entendre*) Nom masculin.

1. Anciennement. Nom donné à plusieurs monnaies françaises. *Franc d'or, franc d'argent.*

2. Depuis la Révolution, unité monétaire légale de la France (symbole : F ou FF), divisée en cent parties appelées centimes. *Un franc trente centimes* ou, en chiffres, 1,30 F. *Une pièce d'un franc, de cinq francs. Un billet de cinq cents francs. Cela vaut trois mille francs. Le cours du franc. Hausse, baisse du franc.*

- En apposition. *Zone franc*, ensemble des pays dont la monnaie conserve une parité fixe avec le franc.

- Spécialement. *Franc germinal*, dont la valeur par rapport à l'argent et à l'or fut fixée par la loi du 17 germinal an XI (7 avril 1803). *Franc Poincaré, franc Pinay*, dont la valeur fut modifiée à l'instigation de ces hommes d'État. *Franc-or*, dont la valeur est définie par rapport à l'or.

- *Ancien franc, nouveau franc*, expressions employées après la réforme de 1960, qui créa un nouveau franc équivalant à cent anciens francs. *Compter, parler en anciens francs. Il a gagné telle somme en nouveaux francs* ou, fam., *en francs lourds.*

[...]

3. Unité monétaire de plusieurs autres États. *Franc belge* (symbole : FB). *Franc suisse* (symbole : FS). *Franc guinéen*, *franc malgache*, etc. *Franc de la Communauté financière africaine*, ou *franc C.F.A.*, unité monétaire de plusieurs États africains.

Cette entrée est à la fois touchante et terrible. Touchante car elle a un petit côté rétro, qui nous replonge dans un autre monde, celui d'avant, où les francs avaient même leur « zone ». Terrible, surtout, car en plus de présenter des archaïsmes, elle livre des erreurs factuelles. Imaginez – cela n'arrivera jamais mais faites un effort pour la démonstration, merci – qu'un lycéen décide d'utiliser le dictionnaire en ligne de l'Académie pour faire ses devoirs. Confiant (puisqu'il a entendu dire quelque part que l'Académie était « garante de la langue française »), il pourrait écrire dans ses copies des choses aussi fausses que « le franc est la monnaie de la France », « le franc est la monnaie de la Belgique », « le franc malgache est la monnaie de Madagascar » (l'ariary est l'unité monétaire du pays depuis 2003).

Quant au TÉLÉPHONE, même pas « smart », il ne dispose à ce jour que de la « vieille » définition de l'édition précédente (1935), donc voilà ce qu'on peut lire à son sujet :

TÉLÉPHONE. N. m.

Instrument permettant la transmission des sons à distance.

Fam., Donner un coup de téléphone, Téléphoner rapidement. Je vais lui donner un coup de téléphone pour le prévenir.

■ Téléphone se dit aussi du Service public qui assure les communications par téléphone. *L'Administration des Téléphones.*

Il se dit encore du Bureau où l'on peut se servir du téléphone. *Aller au téléphone.*

Si vous ne nous croyez pas, veuillez contacter l'Administration des Téléphones.

Et cela ne concerne pas que les objets ou les technologies. Prenez l'adjectif INCLUSIF, IVE du *PR 2024* : « Qui n'exclut personne. » Il correspond à un état d'esprit, à une mentalité et à des dispositifs qui se veulent inclusifs, pour permettre à des populations, justement, de ne pas être exclues (d'un lieu, d'une activité, d'un métier...). Mais la nouvelle édition du *DAF* a raté le virage de l'inclusivité et ne donne du mot qu'une définition linguistique et logique, passant à côté des changements sociaux :

INCLUSIF, INCLUSIVE. adjectif.

Qui contient en soi quelque chose. LINGUISTIQUE. « Nous » inclusif, pronom qui désigne à la fois la personne qui parle (ainsi que, le cas échéant, les personnes dont elle est le porte-parole) et la ou les personnes à qui les paroles s'adressent, par opposition au « nous » exclusif. Le pronom « nous » est inclusif dans la phrase : « Voulez-vous que nous rentrions ensemble ? » – LOGIQUE. « Ou » inclusif, qui n'exclut pas la réunion des deux termes qu'il relie, par opposition au « ou » exclusif.

On voit ainsi combien ce dictionnaire peut également être défaillant dans les concepts mêmes qui permettent de penser le monde, l'Autre et la société.

Une précision pour être tout à fait honnêtes : sur le site de l'Académie française figure un onglet « Addenda<sup>5</sup> » qui montre bien que l'Académie est consciente du décalage entre l'usage d'un mot et son enregistrement dans le dictionnaire. On y trouve le texte suivant :

Les évolutions rapides de l'usage et, en particulier, le développement sans précédent du vocabulaire des sciences et des techniques, appellent, étant donné l'étalement de la publication du *Dictionnaire de l'Académie française* (tome 1 en 1992 ; tome 2 en 2000 ; tome 3 en 2011),

---

5. Voir : [www.academie-francaise.fr/le-dictionnaire-la-9e-edition/addenda](http://www.academie-francaise.fr/le-dictionnaire-la-9e-edition/addenda)

l'addition de termes qui étaient peu employés au moment de la rédaction des tomes. Ces addenda sont d'ores et déjà consultables sur notre site ; ils figureront également en annexe dans le quatrième tome du *Dictionnaire*.

Ce paragraphe liminaire est suivi d'une liste de mots qui sont déjà intégrés dans le dictionnaire en ligne ; autrement dit, ce sont des ajouts uniquement sur l'édition en ligne, pas sur celle qui est publiée au *Journal officiel* puis qui sera publiée sous forme de volumes papier. Mais si ces addenda montrent la volonté d'une mise à jour un peu plus rapide (c'est un euphémisme) que le rythme actuel de plusieurs décennies, il ne semble pas très efficace. On trouve, dans ces ajouts, des termes comme ACCASTILLAGE, ACHÉIRO-POÏÈTE, ACIDOPHILE, ALLONGEAIL, ANGIOTENSINE, APOTROPAÏQUE, etc. mais pas de mise à jour des mots courants que nous avons mentionnés. N'eût-il pas été (imparfait du subjonctif de circonstance pour prendre un ton qui sied à l'Académie) plus utile que l'Académie consacrat (un deuxième pour la route) son temps et son énergie à actualiser des mots qui en ont vraiment besoin, plutôt que d'ajouter des dizaines d'autres certes très intéressants et dont certains sont réellement en usage (AÉRO-SPATIAL, ADDICTIF, ALLERGÈNES, AMAZONIEN...) mais qui sont peut-être plus secondaires ?

Comment analyser ces absences ou ces archaïsmes quelque peu embarrassants ? Et comment évaluer la pertinence même de ce dictionnaire s'il n'inclut pas des termes de la langue courante ? On ne parle même pas d'anglicismes ou de termes de spécialité, mais de mots que la plupart des dizaines de millions de Français, Françaises et de francophones utilisent au quotidien. Certes, l'Académie, historiquement et même « philosophiquement », fait des choix de « prudence »<sup>6</sup> : il s'agit

---

6. Dans la présentation de sa 9<sup>e</sup> édition, l'Académie revendique « une perspective de cohérence, d'atemporalité et de préservation d'une

d'éviter les effets de mode et les mots qui finiraient vite par sortir de l'usage, aussitôt entrés ; par ailleurs, le *DAF* a toujours souhaité cloisonner langue générale et langues de spécialités. Pourquoi pas ? Si l'on prend, par exemple, la refonte du *PL* de 2012, on recense 447 mots sortis du dictionnaire (et remplacés par d'autres)<sup>7</sup>. Et honnêtement, à part pour certains spécialistes ou une poignée de nostalgiques, des mots comme *anémographe*, *aquatubulaire*, *kénotron*, *presse-raquette* ou *vtoI* nous manquent assez peu.

Mais ces « trous » dans la nomenclature du *DAF* s'expliquent en grande partie par le rythme d'élaboration du dictionnaire, qui plus est dans l'ordre alphabétique. Avec un peu de chance, au moment où vous tiendrez ce livre (oui, le nôtre, *Va voir dans le dico si j'y suis*) entre vos mains, l'Académie aura fini de mettre à jour son dictionnaire jusqu'à Z et l'on y trouvera enfin le mot... *vidéo* (et qui sait : des *jeux vidéo* ou l'*arbitrage vidéo* ?). En tout cas, en l'état actuel, le *DAF* n'a pas les moyens – ou ne se les donne pas assez – d'assurer une veille néologique qui permette aux lexicographes d'enregistrer ou non des mots nouveaux utilisés, par des populations plus ou moins larges, au quotidien.

---

continuité historique entre les éditions qui depuis 1694 – date de publication de la première édition [...] a toujours guidé l'Académie française dans ses travaux ». Cependant, elle affirme que cette édition est « soucieuse d'accorder une place à l'actualité dans ce qu'elle a d'éminemment historique » et elle mentionne pour cela... « l'attentat du 11 septembre 2001 à l'article Onze ou encore celle du quartet pour le Proche-Orient à l'article Quartet ». Il y a là une vraie question philosophique que l'Académie n'a pas tranchée, ce qui rend ses déclarations confuses : le *DAF* doit-il ne serait-ce qu'un peu s'inscrire dans une certaine temporalité et correspondre aux usages, ou bien doit-il rester atemporel, auquel cas nos remarques ne seraient que perfidie et mauvaise foi ?

7. Voir : [www.orthogrenoble.net/mots-nouveaux-dictionnaires/sorties-petit-larousse-2012/](http://www.orthogrenoble.net/mots-nouveaux-dictionnaires/sorties-petit-larousse-2012/)

Mais ne voyons surtout pas pour autant les dictionnaires comme des outils qui apportent des réponses à toutes les questions, toutes les demandes des usagers. Un dictionnaire, même sous forme électronique, n'a et n'aura malheureusement jamais la puissance du Web lui-même. Il faut en effet du temps, parfois beaucoup de temps, pour que les mots, et plus particulièrement les termes, entrent éventuellement dans les dictionnaires. C'est d'ailleurs ce qui fait la force d'un dictionnaire collaboratif comme le *Wiktionnaire*. Non soumis aux contraintes éditoriales et techniques des maisons professionnelles, il permet de recenser, par le travail des internautes qui y participent, des mots et des attestations à une vitesse qui est sans mesure avec le rythme a minima annuel des dictionnaires traditionnels. La contrepartie, ce sont des notices parfois incomplètes ou trop vagues, ainsi que le manque de cohérence globale, mais chaque dictionnaire a ses avantages et ses inconvénients.

### Quand le moderne se démode(rnise)

On l'a vu avec l'exemple de l'Académie, si les dictionnaires doivent tenir compte des innovations techniques, technologiques, culturelles et plus largement sociétales – avec les contraintes que cela implique et des choix éditoriaux différents –, certains mots finissent par être moins courants, lorsque les réalités qu'ils désignent s'estompent. Ainsi, l'obsolescence (pas programmée) de certains objets rend les mots qui leur sont associés très datés : *magnétoscope* ou *Téléfax* font partie de cette « promotion » des mots... dégagés la même année par le *PL*. En ce sens, l'Académie a bien fait de ne pas intégrer le *minitel*, sorti du *PL* en 2012, un an après l'interruption du service, même si l'entrée demeure dans le *PR*.

La confection d'un dictionnaire ne réside donc pas dans l'empilement sans fin de mots ou de termes « nouveaux », mais dans leur traitement : après les avoir repérés, il s'agit de les définir, de les illustrer (par des exemples forgés, des citations, des dessins ou des